



CITEO PRO

Société par actions simplifiée

Au capital de 30.000 euros

Siège social : 50, boulevard Haussmann, 75009 Paris

978 523 645 RCS Paris

(la « **Société** »)

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES DE LA FILIERE EMBALLAGES DE LA
RESTAURATION DU 12 NOVEMBRE 2024**

Ordre du jour

1. Présentation *pour information* de l'actualité relative à la filière des emballages professionnels et des impacts pour Citeo Pro ;
2. Présentation *pour avis* de la campagne de communication à destination des restaurateurs.

I. Registre de présence

Le 12 novembre 2024 à 16h00

Les membres du Comité des Parties Prenantes de la filière restauration (le « **Comité** ») de la Société se sont réunis par vidéo conférence *via* l'application Teams, sur convocation de la Directrice de Citeo Pro en date du mardi 29 octobre 2024, adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière restauration de Citeo Pro :

Au titre du collège « producteurs » :

- Mme Cristina DURLESTEANU, titulaire, représentante de l'Association Nationales des Industries Alimentaires (ANIA) ;
- M. Ludovic MATRIAS, titulaire, représentant de la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) ;
- Mme Alexia FROMANGER, titulaire, représentante de la Confédération des Grossistes de France (CGF) ;
- M. Frédéric STEFANI, suppléant, représentant de la Confédération des Grossistes de France (CGF) ;
- Mme Frédérique LEHOUX, titulaire, représentante du GECO Food Service.

Au titre du collège « opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets » :

- Mme Catherine JUNG, titulaire, représentante de l'Alliance Recyclage ;
- Mme Laure BOMY, titulaire, représentante de la Fédération Nationale des Boissons (FNB) ;
- Mme Lucia PEREIRA, suppléante, représentante de Réseau Vrac et Réemploi (RVR).

Au titre du collège « collectivités territoriales » :

- M. Bertrand BOHAIN, titulaire, représentant du Cercle National du Recyclage (CNR),
- Mme Sylviane OBERLE, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF).

Au titre du collège « associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs » :

- Mme Axèle Gibert, titulaire, représentante de France Nature Environnement (FNE).

Est absent :

Au titre du collège « collectivités territoriales » :

- Le représentant de Villes de France.

Au titre du collège « associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs » :

- La représentante de Zero Waste France (ZWF) ;
- Le représentant de l'Association de Défense, d'Éducation et d'Information du Consommateur (ADEIC).

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :

- Julien DUBOURG, Directeur Client et Marketing, Citeo ;
- Sabine HALTEBOURG, Directrice Citeo Pro ;
- Clémentine LETELLIER, Responsable Communication, Citeo Pro ;
- Clara SELIGMANN, Directrice des Relations Institutionnelles ;
- Clémence DEFOULLOY, Chargée de mission Affaires réglementaires et Concertation, Citeo ;
- Dominique ARNAUDON, Chargée de mission Affaires réglementaires et Concertation, Citeo.

Le registre de présence fait état des membres du Comité et des représentants de la Société assistant à la réunion du Comité par tout moyen de télécommunication.

Frédérique LEHOUX préside la réunion en sa qualité de Présidente du Comité des Parties Prenantes de Citeo Pro (la « **Présidente** »). Clémence DEFOULLOY est désignée comme secrétaire de la réunion des Comités (la « **Secrétaire de séance** »).

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, le Comité a valablement délibéré sur les projets soumis à leurs avis.

II. Saisine pour avis

Présentation pour avis de la campagne de communication à destination des restaurateurs

Comité des Parties Prenantes Citeo Pro - Résultat du vote

Collège des producteurs :

- Association Nationale des Industries Alimentaires : **Avis favorable**
- Fédération du Commerce et de la Distribution : **Avis favorable**
- Confédération des Grossistes de France : **Avis favorable**
- GECO Food Service : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Fédération Nationale des Boissons : **Avis favorable**
- Réseau Vrac et Réemploi : **Avis favorable**

Collège collectivités territoriales :

- Cercle National du Recyclage : **Avis favorable**
- Association des Maires de France : **Avis favorable**

Collège associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- France Nature Environnement : **Avis favorable**

Avec dix (10) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve à l'unanimité des présents la campagne de communication à destination des restaurateurs.

**Présidente du Comité des Parties Prenantes
Citeo Pro**

Frédérique LEHOUX, Geco Food Service

Frédérique Lehoux

**Scrutatrice - Comité des Parties Prenantes
Citeo Pro**

Axèle Gibert, France Nature Environnement

Axèle Gibert